

► Eric, chargé du développement et des partenariats au service hydrographique national, *Bretagne*

“Je sers l’intérêt général à travers l’étude de la connaissance du milieu marin.”

Eric, 56 ans, est ingénieur océanographe. Depuis tout jeune, il est contractuel de la fonction publique, en CDD puis en CDI.

À Brest, il a rejoint le « S.H.O.M », acronyme de l’ex-service hydrographique et océanographique de la marine (S.H.O.M.), devenu en 2007 le « Shom », établissement public administratif (EPA), classé parmi les services hydrographiques mondiaux en pointe en matière d’hydrographie, de surveillance des risques maritimes, de conception et diffusion de cartes et produits nautiques, ainsi que d’aide à la connaissance physique et évolution des milieux

marins. Cet établissement affiche une certaine indépendance vis-à-vis de l’Etat depuis son passage en EPA, mais il est toujours sous tutelle du ministère des Armées. « J’y suis entré en 1992 après avoir eu la chance d’y faire mon service militaire et d’embarquer 6 mois dans l’océan Indien. Je me suis investi alors vers l’océanographie en intégrant une petite équipe chargée d’organiser et d’exécuter des campagnes océanographiques en mer (préparation scientifique,

achat et préparation des équipements, réalisation des mesures et traitement des données). Puis, j’ai pris la responsabilité de cette équipe et, après, quelques autres postes de management. C’est en 2015 que je suis arrivé à mes fonctions actuelles de directeur du développement au Shom ». Aujourd’hui, Eric exerce son métier avec passion parmi les 550 agents que compte le Shom dont 180 militaires, ingénieurs et techniciens pour l’essentiel. Au sein du Shom, il est chargé d’augmenter les ressources propres de l’établissement en nouant des contrats et partenariats. Eric ne se considère pas comme un « marin » mais un amoureux de la mer, même s’il lui est arrivé de naviguer pour ses missions...

Il préfère pointer plutôt l'intérêt général qu'il sert à travers la nécessité d'une meilleure connaissance du milieu marin, l'aide au développement de l'économie bleue, l'amélioration des compétences internes de l'organisme ainsi que la coopération avec des services hydrographiques comparables. De plus en plus, la presse a une prédilection pour des sujets comme la surveillance des risques côtiers ou l'économie bleue. « Notre service a par exemple été

cité à propos des éoliennes en mer, l'observation ou la surveillance du milieu marin » concède-t-il. « Rangées sous le vocable d'économie bleue, les éoliennes offshore en sont à leurs balbutiements en France. D'autres pays européens ont pris de l'avance. Sur ce dossier, nous intervenons, par exemple, en soutien au ministère de la Transition Écologique. Nous collectons des données physiques sur les fonds (bathymétrie, sédiments), les courants, les vagues, les objets anthropiques posés

au fond (épaves, câbles...). Concernant les conduites et les câbles sous-marins par exemple, ils sont répertoriés dans nos bases de données, et sont portés sur les cartes marines. Les câbles sont stratégiques pour le trafic mondial d'informations et peuvent constituer un point de vulnérabilité. L'hydrographie est un petit monde, mais peut apporter beaucoup à la société pour la connaissance scientifique, la souveraineté, et une meilleure maîtrise du milieu marin. » ■

“Mon engagement personnel, au travers de la CFDT, est de tirer parti de mon expérience au travail et syndicale pour aider les contractuels.”

Eric est adhérent à la CFDT depuis 1999. Il n'a plus de mandat (administrateur au CA de 2007 à 2013), et n'a pas toujours été actif syndicalement. Il a commencé sa carrière syndicale dans les années 2000, en participant à des actions en faveur de l'amélioration du statut des agents contractuels de la fonction publique. Il a défendu le dossier de leurs carrières et de leur statut, au sein de la FEAE-CFDT du ministère de la Défense. Son engagement personnel récent est de tirer parti de son expérience au travail et syndicale pour les aider. « *Etre contractuel, c'est compliqué, car les contractuels n'ont pas vraiment de cadre statutaire et de déroulement de carrière au sein de la fonction publique, alors que la volonté de l'Etat est désormais de généraliser leur recrutement. La façon dont ils sont traités n'est pas toujours très équitable ni très moderne. Personnellement, j'essaye d'apporter mon recul et mon expertise pour aider ces agents à améliorer leur condition en matière d'évolution de carrière, de mobilité, de connaissance des textes relatifs aux conditions d'embauche ou d'évolution salariale... Aujourd'hui, un poste vacant d'emploi permanent peut être offert à un fonctionnaire ou à un contractuel indifféremment. C'est l'employeur qui choisit, ce qui introduit un peu de concurrence sur certains postes permanents, et forcément une tension liée aux différences statutaires (salaires, retraite, mobilité...). Sur certains métiers de niches en tension ou recherchés, on leur propose des salaires ou conditions bien plus favorables, mais pour les autres... »*